

## Conseil d'Administration Inserm du jeudi 6 juin 2019

### Adresse du SNTRS-CGT aux représentants au CA du MESRI sur la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

*« La concertation sur la loi de programmation pluriannuelle engagée par le gouvernement débouche sur un diagnostic peu reluisant de la recherche publique. Celle-ci est très insuffisamment financée et n'attire plus.*

*Il faut donc augmenter d'urgence la dotation des organismes nationaux de recherche et rééquilibrer leurs financements au profit des financements récurrents. Les organismes nationaux de recherche ont, jusqu'ici, tiré la recherche française vers le haut. L'austérité budgétaire des organismes de recherche réduit le potentiel de l'ensemble de la recherche publique française. Le fonctionnement du système particulièrement inefficace des appels à projets consomme une part très substantielle des financements les rendant ainsi indisponibles pour l'activité scientifique proprement dite. Le très faible niveau des crédits de base rend impossible la mise en œuvre de programmes de recherche originaux. Les crédits récurrents des laboratoires doivent permettre le financement de la totalité des projets de recherche pour lesquels ces laboratoires ont été créés.*

*Les métiers scientifiques ne sont plus attractifs comme l'attestent la baisse des inscriptions en thèse et celle de 22% du nombre de candidats au concours CR de l'Inserm. En cause : le très petit nombre de postes au recrutement, les rémunérations scandaleusement basses de nos professions et des carrières peu attractives. Au lieu de développer l'emploi sur statut, facteur fondamental de l'attractivité de nos professions, le gouvernement, fidèle à sa politique de dérégulation, ne trouve pas mieux que de développer le CDI de projet dont la durée sera soumise uniquement à l'appréciation de la hiérarchie. La précarité qui engendre une déstabilisation continue des laboratoires et des services est un facteur de gaspillage financier et humain considérable pour la Nation.*

*L'indispensable développement de l'emploi statutaire nécessite de rendre les statuts plus attractifs en embauchant une majorité de personnels au plus près du diplôme et en revalorisant les carrières et les salaires notamment à l'embauche. Concernant les primes, nous demandons leur harmonisation avec celles des personnels de la Fonction publique de l'État.*

*La recherche publique étouffée sous le poids de l'austérité et de la technocratie, elle a besoin de liberté. Le risque de décrochage de la recherche française est réel. Continuer dans cette voie, c'est engager la France dans la voie du déclin. ».*